

Mme CLAMENS Sophie  
Présidente du CERCLE DES NAGEURS DE MENTON  
Piscine Alex Jany  
8 route de Sospel  
06500 MENTON

Monsieur le MAIRE  
MAIRIE DE MENTON  
BP 69  
06502 MENTON CEDEX

**OBJET : FERMETURE DE LA PISCINE ALEX JANY**

Monsieur le MAIRE,

avant tout, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de votre épouse et au nom de toute notre association, je tiens à vous faire part de nos sincères condoléances et nous prenons part à votre douleur et celle de vos proches.

Ma démarche suivante est d'autant plus difficile à faire, suite au deuil qui vous touche, et je m'en excuse par avance d'autant plus.

Ma position de Présidente de l'association du Cercle des Nageurs de Menton m'oblige à réagir envers la fermeture de la piscine Alex Jany où nos adhérents pratiquent leurs activités.

En effet, la Préfecture des Alpes Maritimes a ordonné la fermeture des vestiaires collectifs de toutes les piscines mais pas celle des piscines. Je conçois tout à fait que vous ayez pris la décision de fermer l'installation sportive en raison de ses vestiaires collectifs et non individuels. Je ne tiens pas du tout à rentrer dans la polémique des réseaux sociaux et autres systèmes car je ne souhaite pas rentrer dans ce genre de politique.

Mon souci principal est le sport. Nos Compétiteurs, les mineurs le cas échéant, n'ont pas la nécessité d'utiliser les vestiaires collectifs. Durant les compétitions, suite au protocole sanitaire du Comité Départemental voté en réunion du 24 septembre 2020 dont je vous joins une copie, il est bien stipulé que les vestiaires seront non accessibles. Ils ont l'habitude de s'en passer.

Sur tout le département des Alpes Maritimes, seules les piscines de Grasse et de Menton ont été fermées aux associations sportives ce qui place dans une situation dramatique nos jeunes athlètes. Les autres établissements ont fermé au public non mineurs, d'autres même aux scolaires mais pas aux clubs. Nous avons mis en place, avec une très étroite collaboration avec Mr FUNARO et son personnel, ainsi qu'avec Mme INVERSINI, un protocole sanitaire des plus rigoureux contre le virus. À aujourd'hui, aucun cas de Covid19 n'a été déclaré dans une piscine.

Je vous demande, je vous supplie pour nos groupes Compétiteurs, de nous autoriser à poursuivre leurs entraînements, qui je vous l'assure, seront sans l'utilisation des vestiaires. Nous nous engageons, les membres dirigeants et les entraîneurs, à veiller à ce qu'il n'y ait strictement aucun débordement. Ils passeront, en retirant leurs chaussures bien évidemment au préalable, directement sur le bassin par l'entrée située avant les vestiaires collectifs hommes, tout en respectant toujours tous les gestes barrières et le protocole en vigueur.

Vous êtes le seul à pouvoir faire en sorte que notre jeunesse puissent se présenter aux réunions sportives en ayant la possibilité de s'entraîner, ce qui est plus que nécessaire notamment en natation où les performances se déterminent au centième près. Je connais votre attachement au sport dans la jeunesse et je suis certaine que vous lirez mon courrier avec une grande attention.

Dans l'attente de votre accord exceptionnel pour une reprise de nos entraînements des groupes Compétiteurs mineurs pendant cette fermeture, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération respectueuse et mes sentiments les plus dévoués,

Sophie CLAMENS  
Présidente du CNM.

